



Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby
Demande de certificat d'autorisation

BÂTIMENT ACCESSOIRE

À l'usage de la Municipalité

Date de la réception :
No de la demande :
Date de l'appel lorsque terminé :

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT

Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville :
Code Postal :	Téléphone :
Téléphone bureau :	Cellulaire :
Courriel :	

LOCALISATION DES TRAVAUX

Adresse des travaux :
Matricule :
Lot :

EXÉCUTANT DES TRAVAUX OU ENTREPRENEUR

Entrepreneur :
Adresse :
Téléphone :
No R.B.Q
Date prévue début travaux :
Date prévue fin travaux :
Valeur estimée :

DESCRIPTION DES TRAVAUX

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je, _____, soussigné(e) étant dûment autorisé(e), déclare que les renseignements ci-dessus et ci-joints sont exacts et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements et des lois s'y rapportant. Je suis conscient(e) qu'un délai maximum de trente(30) jours peut s'écouler avant l'émission du permis.

Demandeur :

Signé à Saint-Alphonse-de-Granby, ce

RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

Décision acceptée

Décision refusée

Raison :

Signature du responsable municipal désigné :

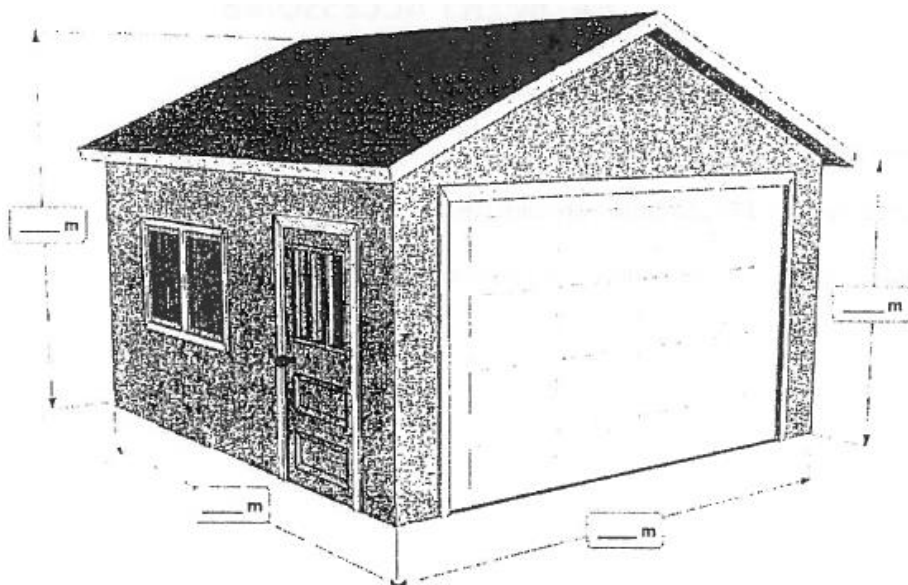
Tarifification pour l'obtention du certificat d'autorisation

Construction de bâtiments accessoires (Remise, garage, etc.)	50,00\$
Transformation / Rénovation / Agrandissement	25,00\$

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

GRANDEUR DU BÂTIMENT

Indiquez les mesures du bâtiment que vous souhaitez construire



MATÉRIAUX

Revêtement extérieur :

Toiture :

QUANTITÉ

Y a-t-il déjà des bâtiments accessoires sur le terrain ?

Si oui, combien?

FONDATION

Sur bloc :

Su dalle de béton :

Sur pierre :

Autres :

COURS D'EAU

Il y a t'il un cours d'eau qui circule sur le terrain ?

DOCUMENTS A FOURNIR

BÂTIMENT ACCESSOIRE

- Copie de l'acte notarié (si récemment propriétaire);
- Plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre (dans le cas d'un garage avec fondation permanente ou d'un abri d'auto permanent);
- Plan à l'échelle illustrant la localisation du bâtiment accessoire projeté et des autres bâtiments situés sur le terrain, ainsi que la localisation de tout cours d'eau;
- Croquis du bâtiment accessoire.